



# Echos du PTM

## Lettre d'information

Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM)



Site : [www.ceptm.cd](http://www.ceptm.cd) <http://ceptm.hautetfort.com> [www.facebook.com/CEPTM](http://www.facebook.com/CEPTM) e-mail: [ptmrdc@ceptm.cd](mailto:ptmrdc@ceptm.cd)

Réhabilitation et modernisation des chemins de fer de la SNCC

## 170.000 traverses métalliques neuves seront bientôt fournies à la SNCC, par le Projet de Transport Multimodal (PTM)

*Le Coordinateur de l'Unité de Projet de Transport Multimodal basée à Lubumbashi, Monsieur Michel MULONGO et le Propriétaire de Al-Tech Engineers du Pakistan, Monsieur MIAN MUHAMMAD SAEED, ont signé un contrat de fourniture de 170.000 traverses métalliques neuves percées avec bèches d'ancrage évasées plongeantes pour épaulement de type PANDROL pour rail BCK 40 Kg/m d'une valeur de plus de 14,875 millions de Dollars américains. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Projet de Transport Multimodal.*

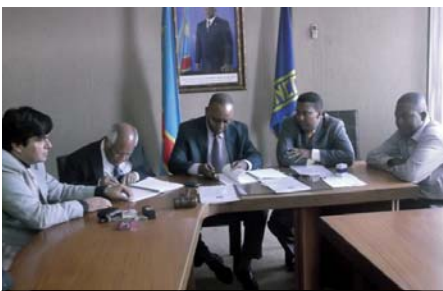


Poignée de mains après signature du contrat entre le Propriétaire de Al-Tech Engineers du Pakistan, Monsieur MIAN MUHAMMAD et le Coordinateur de l'UPL, Monsieur Michel MULONGO

La cérémonie de signature du contrat a eu lieu Mercredi 29 Mai 2012 à Lubumbashi dans la Salle Frigo de la Société Nationale de Chemins de fer du Congo. Ce marché a été attribué à Al-Tech Engineers après un appel d'offres international suivant les Directives de la Banque mondiale.

Ce marché annonce les travaux de réhabilitation de la voie qui vont commencer en 2013.

La première livraison interviendra six mois après la signature du contrat, en raison de 30.000 traverses par mois durant les cinq premiers mois, et 20.000 traverses par mois jusqu'à la fin du contrat



Séance de signature du contrat entre Al-Tech Engineers et l'Unité de Projet basée à Lubumbashi



M. MIAN MUHAMMAD et M. Michel MULONGO



Modèle de Traverse métallique percée avec bèches d'ancrage évasées plongeante

# Soutien aux fonds déroulement de la SNCC

*La relance des activités opérationnelles de la Société nationale des Chemins de fer du Congo (SNCC) passe par la réhabilitation de la voie (+/-1600/3641km) et l'acquisition de nouvelles locomotives afin d'augmenter sa capacité de traction, laquelle, à ce jour, ne génère que l'équivalent de la moitié de ses charges, soit +/- 3,3 millions de USD.*



Parc de stockage du carburant à la SNCC—  
Lubumbashi

Pour cette raison, il est prévu, dans le cadre du plan de relance de cette entreprise multimodale, l'acquisition des rails, traverses, locomotives et autres pour son rééquipement et sa modernisation. Ainsi, l'UPL a commencé à réceptionner les lots de matériels dont les marchés ont été attribués au courant de la première année d'exécution du PTM (15/04/2011 – 15/04/2012).

La Banque Mondiale a accordé au Gouvernement congolais, dans le cadre du Projet de Transport Multimodal, un don de 255 millions USD dont 218,5 millions sont alloués au plan de redressement de la SNCC.

Dans ce cadre, l'Unité de Projet basée à Lubumbashi, UPL/CEPTM, a

signé, après adjudication, un contrat de fourniture de 10.416 m<sup>3</sup> de gasoil pendant 18 mois et de nouveaux appareils de mesure pour contrôler la consommation des carburants des locomotives avec la société ENGEN RDC et un autre de fourniture de 391.598 litres d'huiles et 85.185 kilos de graisses de différents types pendant la même période avec la société KABYS (Fournisseur local). Les deux contrats signés représentent une valeur de plus de 15 millions de Dollars américains.

Il sied de noter que la SNCC bénéficie aussi d'un rééquipement en nouveaux appareils de mesure, d'une valeur de plus d'1 millions de dollars US, devant servir au contrôle de la conservation

du carburant.

La SNCC, pilier du transport ferroviaire en RDC, connaît des difficultés financières, notamment celles liées à l'achat régulier de carburants et lubrifiants. En finançant le PTM, la Banque Mondiale tient au redressement de la situation technique, opérationnelle et financière de cette entreprise. Ce qui doit être la conséquence d'une bonne gestion de ses activités, d'un côté et de l'optimisation de l'organisation des processus et procédures de l'entreprise, de l'autre. La situation actuelle est que la SNCC ne peut, avec ses propres ressources internes, opérer un redressement rapide de ses activités afin d'assurer sa survie.



Nouveaux appareils de mesure du carburant à la SNCC



Nouveau système de pompage de carburant à la SNCC



Magasin de fournitures d'huiles et graisses à la SNCC

## Recherche des voies et moyens pour promouvoir le transport fluvial en RDC

*Le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale, Le Chargé des Opérations Transports de l'équipe du PTM au sein de Banque Mondiale à Washington/USA, le Chargé du secteur de développement durable de la Banque Mondiale (en mission à Antananarivo/MADAGASCAR), le Coordonnateur ai de la CEPTM, les Directeurs des entreprises public du secteur de Transport Fluvial et transporteurs fluviaux se sont réunis le 24 juillet 2012 dans la salle de conférence de la Banque Mondiale afin d'examiner ensemble les problèmes qui se posent dans le secteur des voies fluviales, identifier les obstacles, les analyser et chercher les solutions tout en étudiant les mécanismes de relance de l'activité économique par les voies fluviales.*

Le DO de la BM en RDC et Congo Brazzaville, Monsieur Eustache OUAYORO a commencé la dite réunion par présenter un portrait du tableau du secteur de transport fluvial en RDC et a établi un constat inquiétant sur l'exploitation du fleuve Congo. Il se dit étonner de voir qu'il y a peu de bateaux sur le fleuve Congo alors que c'est le moyen le plus facile et moins onéreux pour assurer le transport des biens et promouvoir l'essor économique du pays.

« Que faire pour relancer la navigabilité des bateaux ou attirer les bateaux sur le fleuve ? », s'est-il interrogé.

Monsieur Eustache Ouayoro qui s'intéresse beaucoup aux voies fluviales, a indiqué que la Banque Mondiale cherche à booster l'activité économique de la RDC et d'où il s'est posé « Comment faire du fleuve Congo un vecteur pour l'essor économique de la RDC ? ».

Le Coordonnateur ai de la CEPTM, Monsieur MBEMBA, a exposé sur la tenue prochaine des Etats Généraux des Voies Navigables prévus en août 2012.

Monsieur MBEMBA, aussi Coordinateur de la CEPTM/UPK et un des organisateur de ces Etats Généraux, s'est appesanti sur les objectifs globaux à atteindre notamment connaître l'état des lieux des routes et des embarcations de la navigation intérieure, (fluviale et lacustre)

et enfin assainir le secteur fluvial et lacustre du pays.

Prenant la parole l'un après l'autre, les transporteurs

fluviaux, les directeurs de la SCTP et les représentants de la RVF ont étalé les défis et les problèmes généraux rencontrés dans le transport fluvial, entre autre :

- Tracasseries documentaires de la part de plusieurs services de l'Etat (Commissariats fluviaux, DGM, OFIDA, ANR, Forces Navales, Police fluviale, DGDA, Service d'hygiène, DEMIAP, Police de frontière, etc.) ;

- Carence et irrégularité de balisage ayant comme conséquence la navigation à vue ou à l'aide des éclaireurs et une forte augmentation des risques d'accidents de navigation ;

- Le manque de sécurité dans le secteur à travers des actes de vandalisme sur les signaux de rive et les bouées ;

- Routes de navigation divagantes sur ces certains cours d'eau, en l'occurrence de la Rivière Kasai. Cette situation rend la navigation très périlleuse pour les embarcations, les vies humaines et les marchandises. Par conséquent, le balisage doit être permanent sur ce genre de cours d'eau ;

- Difficulté d'atteindre le tonnage requis par les bateaux pour engager les voyages qui sont trop coûteux pour les transporteurs fluviaux, à solutionner par des agences de groupage de fret comme cela se fait pour le fret aérien ;

- La Carence de chantier naval entre Kinshasa et Kisangani. A Kinshasa, il n'y en a que trois (SCTP ne disposant pas de dock flottant pour le carénage des unités, CHANIC avec une capacité limitée et RVF dont l'accessibilité est difficile), nombre insuffisant pour prendre en charge, en cas de besoin, l'entretien et la réparation des bateaux naviguant sur le fleuve entre Kinshasa et Kisangani...

Le Chargé des Opérations Transports de l'équipe du PTM à Washington, Lucien Aegerte, a fait remarquer que certains de problèmes posés sont connus pendant

que d'autres sont nouveaux.

Certains seront solutionnés par le PTM alors que d'autres seront pris en charge par le financement du 10ème FED ou dans le cadre d'un projet sous-régional pour lever par exemple les barrières physiques et non physiques.

A son tour, Monsieur MBEMBA a expliqué à l'assistance les interventions prévues dans le cadre du PTM1 et 2 avec le Financement Additionnel:

- Etude de la réhabilitation du balisage sur le Lualaba et les rivières Lua et Mongala, laquelle va déboucher sur les travaux de balisage ;

- Campagnes de lutte contre le vandalisme sur les signaux et les bouées ;

- Paiement des allocations uniques de retraite pour permettre à la RVF de rajeunir son personnel ;

- Etude organisationnelle et de développement de la RVF ;

- Autonomisation de la Direction de la Marine et des Voies Navigables « DMVN » pour la rendre plus efficace ; Pour clôturer la réunion, le DO de la BM a rassuré du vif désir de la Banque mondiale de venir au secours de la RDC dans ce domaine afin d'exploiter ce grand boulevard naturel qu'est le fleuve Congo dans le cadre de la relance des activités économiques de la RDC.

### Echos du PTM

Lettre d'information

Editeur - Directeur de Publication

**Lazare DAKAHUDYNO**

Coordonnateur de la CEPTM

Superviseur de Rédaction

**Barnabé MBEMBA**

RSE/Coordonnateur UPK

**Michel MULONGO**

Coordonnateur UPL

Rédacteur

**Emmanuel PWETO K Kyriakos**

Responsable de Communication

Adresse:

17, avenue du Port,

(Immeuble SNCC),

Kinshasa/Ngaliema.

Tel.: (+243)998170415

(+243)825411000

E-mail: ptmrdc@ceptm.cd

www.ceptm.cd

www.facebook.com/CEPTM

Blog: <http://ceptm.hautetfort.com>

Youtube: CEPTM-Tv

**PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE MARCHES AU 30 JUIN 2012**

**MARCHES DE FOURNITURES**

I.1. Acquisition des matériels informatiques complémentaires

|                               |  |                             |
|-------------------------------|--|-----------------------------|
| I                             | <b>Référence</b> : DC N° 001/PTM/CEPTM/C/PM/RI/2011/MF |                             |
|                               | <b>Mode de Passation</b> : Consultation Restreinte     |                             |
| <b>ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |  |                             |
| <b>Nom</b>                    | <b>Montant et monnaie du Contrat</b>                   | <b>Délai de livraison</b>   |
| GIGABYTE                      | 13.067,80 USD  | semaines                    |
| <b>CONTRAT</b>                |  |                             |
| <b>Identification contrat</b> | <b>Date de signature</b>                               | <b>Date de notification</b> |
| Contrat n° 022                | 15 juillet 2011  | 23 juin 2011                |

I.2. Fournitures et consommables de bureau

|                                  |  |                             |
|----------------------------------|--|-----------------------------|
| I                                | <b>Référence</b> : DC N° 003/PTM/CEPTM/C/PM/RMAL/2011/MF |                             |
|                                  | <b>Mode de Passation</b> : Consultation restreinte       |                             |
| <b>2. ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |  |                             |
| <b>Nom</b>                       | <b>Montant et monnaie du Contrat</b>                     | <b>Délai de livraison</b>   |
| ZENOUL STEFFA                    | 20.848,50 USD  | 31 janvier 2012             |
| <b>3. CONTRAT</b>                |  |                             |
| <b>Identification</b>            | <b>Date de signature</b>                                 | <b>Date de notification</b> |
| Contrat n° 030                   | 30 décembre 2011   | 19 décembre 2011            |

I.3. Fourniture des mobiliers de bureau

|                                  |  |                             |
|----------------------------------|--|-----------------------------|
| I                                | <b>Référence</b> : DC N°002/PTM/CEPTM/C/PM/M.B/2011/MF |                             |
|                                  | <b>Mode de Passation</b> : consultation restreinte     |                             |
| <b>2. ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |  |                             |
| <b>Nom</b>                       | <b>Montant et monnaie du Contrat</b>                   | <b>Délai de livraison</b>   |
| UAC                              | 33.105 USD   | 4 semaines                  |
| <b>3. CONTRAT</b>                |  |                             |
| <b>Identification</b>            | <b>Date de signature</b>                               | <b>Date de notification</b> |
| Contrat n° 028                   | 29 décembre 2011                                       | 07 novembre 2012            |

I.4. Acquisition du logiciel de gestion financière (Tompro)

|                               |  |                             |
|-------------------------------|--|-----------------------------|
| I                             | <b>Référence</b> : NA                      |                             |
|                               | <b>Mode de Passation</b> : Entente directe |                             |
| <b>ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |  |                             |
| <b>Nom</b>                    | <b>Montant et monnaie du Contrat</b>       | <b>Délai de livraison</b>   |
| TOMATE                        | 34.500 Euros                               | 45 jours                    |
| <b>CONTRAT</b>                |  |                             |
| <b>Identification</b>         | <b>Date de signature</b>                   | <b>Date de notification</b> |
| Contrat n° 025                | 12 décembre 2011                           | 08 décembre 2011            |

#### II.4 Service de consultant pour l'audit financier et comptable du PTM (2011, 2012, et 2013)

|                               |   |                                      |
|-------------------------------|---|--------------------------------------|
| I                             | Référence : DP 001/PTM/CEPTM-UPK/C/LDWM/PM/RMAL/2011          |                                      |
|                               | Mode de Passation : Sélection fondé sur la qualité et le coût |                                      |
| <b>ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |   |                                      |
|                               | <b>Nom</b>  | <b>Montant et monnaie du Contrat</b> |
|                               | COFIMA  | 92.100,00 USD                        |
|                               |   | <b>Durée de contrat</b>              |
|                               |   | 48 jours                             |
| <b>CONTRAT</b>                |   |                                      |
|                               | <b>Identification</b>   | <b>Date de signature</b>             |
|                               | N°049   | 25 mai 2012                          |
|                               |   | <b>Date de notification</b>          |
|                               |   | 18 mai 2012                          |

#### II.5. Protocole sur les arrangements fiduciaires avec BCECO

|                               |   |                                      |
|-------------------------------|---|--------------------------------------|
| I                             | Référence :                             |                                      |
|                               | Mode de Passation : Entente directe     |                                      |
| <b>ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |   |                                      |
|                               | <b>Nom</b>                              | <b>Montant et monnaie du Contrat</b> |
|                               | BCECO                                   | 148.617,57 USD                       |
|                               |   | <b>Durée de contrat</b>              |
|                               |   | 15 mois                              |
| <b>CONTRAT</b>                |   |                                      |
|                               | <b>Identification</b>                   | <b>Date de signature</b>             |
|                               | N° 02/PTM/CEPTM-BCECO/DG/DPM/OM/2011/SC | 12 décembre 2011                     |
|                               |   | <b>Date de notification</b>          |
|                               |   | 08 décembre 2011                     |

#### II.6 Recrutement d'un Consultant chargé du volet VIH/SIDA

|                               |                                     |                                      |
|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| I                             | Référence :                         |                                      |
|                               | Mode de Passation : Entente directe |                                      |
| <b>ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |                                     |                                      |
|                               | <b>Nom</b>                          | <b>Montant et monnaie du Contrat</b> |
|                               | Aimé MBOYO                          | 47.323,00USD                         |
|                               |                                     | <b>Durée de contrat</b>              |
|                               |                                     | 12 mois                              |
| <b>CONTRAT</b>                |                                     |                                      |
|                               | <b>Identification</b>               | <b>Date de signature</b>             |
|                               | N° 024                              | 21 novembre 2011                     |
|                               |                                     | <b>Date de notification</b>          |
|                               |                                     | 17 novembre 2011                     |

### **MARCHES DES TRAVAUX**

#### III.1 Aménagement des locaux de la CEPTM

|                               |  |                                      |
|-------------------------------|--|--------------------------------------|
| I                             | Référence : AON N° 001/PTM/CEPTM-UPK/C/PM/TKJP/AON/2011/MT |                                      |
|                               | Mode de Passation : Appel d'Offres National                |                                      |
| <b>ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ</b> |  |                                      |
|                               | <b>Nom</b>   | <b>Montant et monnaie du Contrat</b> |
|                               | General Construct  | 259.753,80 USD                       |
|                               |  | <b>Durée des travaux</b>             |
|                               |  | 3 mois                               |
| <b>CONTRAT</b>                |  |                                      |
|                               | <b>Identification contrat</b>                              | <b>Date de signature</b>             |
|                               | Contrat n° 041   | 28 mars 2012                         |
|                               |  | <b>Date de notification</b>          |
|                               |  | 20 mars 2012                         |